



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission: 06/05/2018 Version: 2.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : I-PROTECT AS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation industrielle

Fonction ou catégorie d'utilisation : Traitement de surfaces

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'information complémentaire disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

IBIX

Via dell'Industria 43

48022 Lugo - ITALIA

T +39 0545 994589 - F +39 0545 994567

<http://www.ibix.it/it/>

1.4. Numéro d'appel d'urgence

IBIX SRL +39 0545 994589

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'information complémentaire disponible

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

PBT : Ce produit n'est pas classé selon le règlement CLP.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Identité chimique: POLYMÈRE FLUORÉ AQUEUX.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

Premiers soins après inhalation : En cas de développement de symptômes: aller à l'air libre et ventiler la pièce suspecte. Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon et bien rincer. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux sous l'eau courante pendant 15 minutes.

Premiers soins après ingestion : Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau : Aucun symptôme.

Contact avec les yeux : Possibilité d'irritation et de rougeurs

Ingestion : Possibilité d'irritation de la gorge.

Inhalation : Aucun symptôme.

Effets immédiats/différés: : Non applicable

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun danger

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Matière non combustible.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Non applicable

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Non applicable

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Précautions individuelles: Tourner les conteneurs qui fuient de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide se déverse.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: de la terre sèche ou du sable. Transférer dans un conteneur approprié

6.4. Référence à d'autres rubriques

Contrôle de l'exposition/protection individuelle. Voir rubrique 8. Pour l'élimination des résidus, se reporter à la section 13 : Considérations relatives à l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Non applicable

:

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ouvrages de construction et bâtiment.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'information complémentaire disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: S'assurer que toutes les mesures d'ordre technique mentionnées dans la section 7 de la FDS sont en place.

Protection respiratoire: Protection respiratoire non requise.

Protection des mains: Sans objet.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une lavage oculaire est rapidement disponible.

Protection de la peau: Sans objet.

Environnementaux: Aucune exigence spécifique.

SEZIONE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Contrôles de l'exposition Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Claire/paille
Odeur	: Odeur perceptible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: > 35 °C
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non visqueux

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'information complémentaire disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Sans objet.

10.2. Stabilité chimique

Produit stable dans les conditions préconisées d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage

10.4. Conditions à éviter

Aucune

10.5. Matières incompatibles

Pas d'information complémentaire disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'information complémentaire disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Autres informations	: Le produit n'a pas été testé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Les données portées ci-dessous dérivent des données connues sur certains constituants du mélange.
Toxicité aquatique aiguë	: Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucun potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Absorbé rapidement par la terre.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Identification PBT: Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'information complémentaire disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination	: Peut être éliminé comme tout déchet industriel ordinaire.
Élimination des emballages:	: Réutilisation possible après décontamination.

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

N.B.

: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'information supplémentaire disponible				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (UE) N° 649/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

La/Les substance(s) n'est/ne sont pas soumise(s) au règlement (CE) n° 850/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 concernant les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE

15.1.2. Directives nationales

Pas d'information complémentaire disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement de la Commission (UE) n°453/2010.

* indique le texte de la FDS qui a changé depuis la dernière révision.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas exhaustives et ne sont données qu'à titre purement indicatif. La présente société ne pourra en aucun cas être tenue responsable pour des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.